Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory

Santé psychique

Chiffres clés 2017

POINT DE VUE

La Suisse possède un bon réseau de services psychiatriques qui garantissent aux patients des soins de qualité répondant à leurs besoins. Voilà ce que le Conseil fédéral concluait en 2016 dans son rapport intitulé «Avenir de la psychiatrie en Suisse». Ce rapport faisait cependant aussi état d'un besoin d'optimisation, en particulier du côté des bases statistiques nécessaires à la planification et en vue de développer la structure de l'offre.

Le présent bulletin s'appuie sur des indicateurs relevés chaque année pour donner une vue d'ensemble de la santé psychique de la population suisse ainsi que du recours aux soins et du coût des traitements. Après celle de 2018, c'est la deuxième publication à fournir des résultats révélateurs: les Suissesses et les Suisses se disent en majorité heureux et satisfaits. Pourtant, un quart des hommes et un tiers des femmes affirment s'être sentis «la plupart du temps, tout le temps ou parfois» découragés et déprimés au cours des quatre semaines précédentes. Du point de vue de la politique de santé, il est essentiel qu'en cas de besoin, ces personnes fassent ou puissent faire appel à une aide appropriée dispensée par des professionnels.

Selon certaines publications, un déficit thérapeutique existe en Suisse chez les enfants et les adolescents souffrant de maladies psychiques. Il est dès lors réjouissant de constater que les analyses présentées ici révèlent une augmentation du recours aux soins destinés à ces patients spécifiques. Les données ne permettent cependant pas de savoir si ces offres sont effectivement adaptées à leurs problèmes. Il convient par exemple de suivre de près la progression du taux d'hospitalisation des enfants et des adolescents.

Selon les dernières analyses, la tendance à la stabilisation des coûts dans le secteur stationnaire se poursuit. Il est en outre permis d'espérer que le déplacement souhaité du domaine stationnaire vers le domaine ambulatoire s'opère effectivement.

Stefan Spycher
Office fédéral de la santé publique, vice-directeur

Ce bulletin se fonde sur une série d'indicateurs pour donner une vue d'ensemble de la santé psychique en Suisse, du recours aux soins et du coût des traitements. Soucieux de présenter sans lacune l'évolution de la situation, nous n'avons retenu que des indicateurs pouvant être mis à jour chaque année. Publiée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, cette vue d'ensemble paraît pour la deuxième fois après avoir été mise à jour sur la base des données de 2017 (cf. Obsan Bulletin 5/2018).

La santé psychique de la population, telle qu'elle est présentée ici, repose sur des indicateurs relatifs au bonheur et aux états dépressifs. Nous examinons ensuite le recours aux soins ambulatoires et stationnaires pour traiter des maladies psychiques et considérons enfin les coûts de ces traitements.

Santé psychique de la population

La majorité de la population suisse est heureuse. Dans l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), les trois quarts des personnes interrogées se disaient heureuses *la plupart du temps à tout le temps* en 2017 au cours des quatre semaines précédant l'enquête, 5,4% se déclarant *rarement à jamais heureuses* (G1). Ces proportions sont similaires à celles de 2016.

«Au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti heureux?», de 2014 à 2017 **G1**

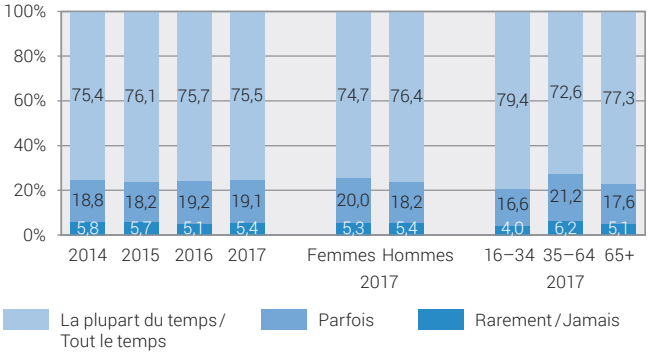

2014: n = 11 168, 2015: n = 12 228, 2016: n = 12 677, 2017: n = 13 205

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

© Obsan 2019

En 2017, aucune différence ne séparait les femmes et les hommes. Les jeunes (16 à 34 ans) et les aînés (65 ans et plus) étaient plus heureux que les personnes d'âge moyen (35 à 64 ans): les pourcentages de personnes qui se sentent heureuses *la plupart du temps* ou *tout le temps* sont les plus élevés chez les 16 à 34 ans (79,4%) et chez les 65 ans et plus (77,3%). Le pourcentage est plus faible chez les personnes de 35 à 64 ans (72,6%).[1] À l'inverse, la part des personnes *rarement* ou *jamais heureuses* est plus faible chez les jeunes (4%) que chez les 35 à 64 ans (6,2%).

À la question «Au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti découragé et déprimé», 70,7% des personnes interrogées ont, en 2017, répondu *rarement* ou *jamais* (G 2). Près d'un quart des personnes ont répondu *parfois* et 5,1% *la plupart du temps* ou *tout le temps*. Cette répartition est similaire à celle observée en 2014 et en 2016, la part des personnes *rarement* ou *jamais* déprimées ayant été légèrement plus élevée en 2015. Les femmes se disent plus fréquemment découragées et déprimées que les hommes, les personnes de moins de 65 ans plus fréquemment que celles de 65 ans et plus. La disparité entre les sexes apparaît dans tous les groupes d'âge.

«Au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti découragé et déprimé?», de 2014 à 2017 **G 2**

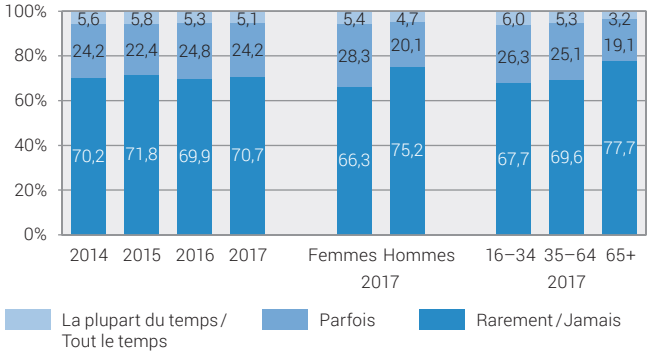

2014: n = 11 200, 2015: n = 12 247, 2016: n = 12 703, 2017: n = 13 230

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) © Obsan 2019

Recours aux soins ambulatoires

En 2017, selon l'assurance obligatoire des soins (AOS), 497 000 patients se sont fait soigner dans un cabinet *psychiatrique-psychothérapeutique ambulatoire* (soit par un psychiatre soit par un psychologue-psychothérapeute travaillant en délégation d'un psychiatre). Rapporté à la population, cela correspond à un taux de 59 personnes pour 1000 assurés (G 3), à savoir 61 pour 1000 chez les adultes (19 + ans) et 42 pour 1000 chez les enfants et les adolescents (0 à 18 ans). Comparés à ceux de l'année précédente, les taux de 2017 enregistrent une progression globale de 5,9%, affichant une hausse de 7,4% chez les enfants et les adolescents et de 5,7% chez les adultes. De 2006 à 2017, la part des

Sources des données

Pour ce bulletin, nous avons choisi à dessein des sources de données mises à jour annuellement afin de pouvoir présenter des évolutions continues au cours du temps.

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) est réalisée chaque année depuis 2007 auprès d'un échantillon de quelque 8000 ménages, soit environ 18 000 personnes.

Le *pool* de données de SASIS SA comprend toutes les factures enregistrées par les assureurs dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (AOS).

La statistique médicale des hôpitaux de l'OFS dénombre annuellement, depuis 1998, toutes les hospitalisations dans les hôpitaux suisses.

Pour plus d'informations sur les sources de données, voir le document d'accompagnement: www.obsan.admin.ch/fr/publications/sante-psychique-0

Patients traités en cabinets ambulatoires de psychiatrie, de 2006 à 2017 **G 3**

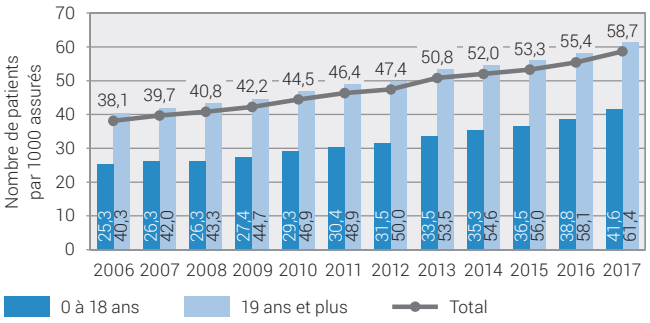

Source: SASIS SA – Pool de données / analyse Obsan © Obsan 2019
État des données: 08.08.2019

personnes traitées a augmenté de 53,9%, avec une progression plus forte chez les enfants et les adolescents (+ 64,3%) que chez les adultes (+ 52,4%).

En 2017, le nombre des consultations a totalisé 4,6 millions, soit 538 consultations pour 1000 assurés, plus exactement 224 pour 1000 chez les enfants et les adolescents et 588 pour 1000 chez les adultes. Comme l'année précédente, ces chiffres correspondent en moyenne à 9,2 consultations par patient (enfants et adolescents: 5,4; adultes: 9,6).

En *psychiatrie hospitalière ambulatoire*[2], on a enregistré en 2017 environ 1,8 million de consultations, soit quelque 212 consultations pour 1000 assurés (G 4). Le taux s'est situé à 133 pour 1000 chez les enfants et les adolescents et à 225 pour 1000 chez les adultes. Comparés à ceux de l'année précédente, les taux de 2017 ont dans l'ensemble progressé de 4,7%, enregistrant une hausse plus marquée chez les adultes (+ 5,0%) que chez les enfants et les adolescents (+ 2,1%). Sur toute la période

[1] Lorsque nous parlons d'«écart», celui-ci est statistiquement significatif (niveau de signification de 5%). On renonce à indiquer un niveau de signification pour les enquêtes exhaustives (pool de données, statistique médicale des hôpitaux; cf. encadré), car il s'agit de pourcentages exacts.

[2] Dans ce secteur, seul le nombre de consultations est disponible et pas celui des patients. Les chiffres tiennent partiellement compte des structures de soins intermédiaires, comme les cliniques jour (cf. document d'accompagnement, www.obsan.admin.ch/fr/publications/sante-psychique-0)

Consultations en psychiatrie hospitalière ambulatoire, de 2006 à 2017 **G 4**

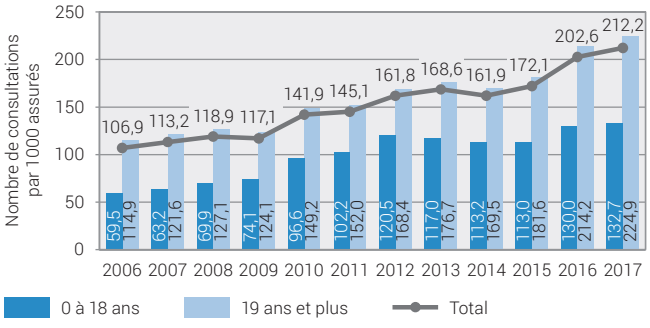

Source: SASIS SA – Pool de données / analyse Obsan
État des données: 20.05.2019

© Obsan 2019

Taux d'hospitalisation en cliniques et divisions psychiatriques, de 2012 à 2017 **G 5**

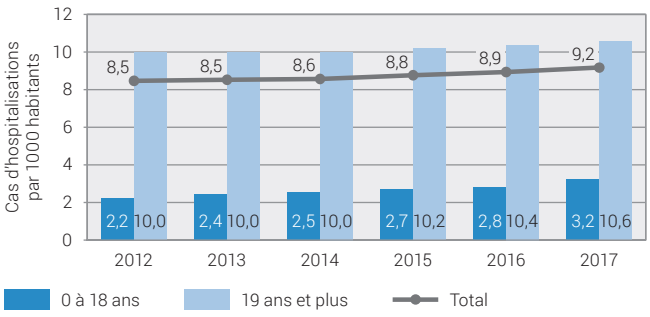

Source: OFS – Statistique médicale des hôpitaux

© Obsan 2019

d'observation, le taux a suivi une progression quasi constante chez les adultes pour atteindre en 2017 un niveau supérieur de 96% à celui de 2006. Chez les enfants et les adolescents, le taux de consultation est certes resté stable en 2013, en 2014 et en 2015, mais il a plus que doublé entre 2006 et 2017 (+123%).

Recours aux soins stationnaires

En 2017, on a enregistré 77 786 hospitalisations dans les cliniques psychiatriques et les divisions psychiatriques stationnaires de Suisse. À cela s'ajoutent 23 191 hospitalisations pour maladie psychique dans les établissements de soins somatiques aigus et 3412 dans les établissements de réadaptation (diagnostic principal F selon CIM-10). Les résultats présentés ci-après ne concernent que les cliniques psychiatriques et les divisions psychiatriques des hôpitaux.

En 2017, 54 753 patients – 6,5 personnes pour 1000 habitants – ont reçu des soins stationnaires dans les cliniques psychiatriques et dans les divisions psychiatriques des hôpitaux. Ces chiffres représentent au total 77 786 séjours en hôpital, soit un taux de 9,2 hospitalisations pour 1000 habitants (G 5). Le taux est de 3,2 pour 1000 chez les enfants et les adolescents (0 à 18 ans) et de 10,6 pour 1000 chez les adultes (19 ans et plus). Par rapport à l'année précédente, les taux de 2017 ont dans l'ensemble augmenté de 2,7%, leur hausse atteignant 15,5% chez les enfants et les adolescents et 1,8% chez les adultes. Le taux d'hospitalisation a suivi une hausse globale de 8,3% entre 2012 et 2017, la progression ayant été nettement plus marquée chez les enfants et les adolescents (+45,4%) que chez les adultes (+5,9%).

Les groupes de diagnostics les plus fréquents en psychiatrie stationnaire étaient en 2017 les *troubles de l'humeur* (32,7%), les *troubles mentaux et comportementaux liés à l'utilisation de substances psycho-actives* (19,4%), la *schizophrénie,* le *trouble schizotypique et les troubles délirants* (16,9%) ainsi que les *troubles névrotiques, troubles liés au stress et troubles somatoformes* (13,2%). La fréquence des troubles diagnostiqués diffère selon le sexe. Chez les femmes et les hommes, les *troubles de l'humeur* – notamment les *dépressions* – sont les plus fréquents (37,6% et, respectivement, 27,5%). Chez les femmes, viennent ensuite, loin derrière et avec des pourcentages similaires, la *schizophrénie* (14,8%), les *troubles névrotiques, troubles liés au stress et troubles somatoformes* (14,8%) – en particulier les *troubles de l'adaptation* et les *problèmes posttraumatiques* –, puis les *troubles mentaux et comportementaux liés à l'utilisation de substances psycho-actives* (12,3%). Chez les hommes, les diagnostics les plus fréquemment recensés après les *troubles de l'humeur* sont, dans l'ordre, les *troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives* (26,7%) – notamment l'alcool –, la *schizophrénie* (19,1%) et les *troubles névrotiques, troubles liés au stress et troubles somatoformes* (11,5%).

En 2017, 14 234 personnes domiciliées en Suisse ont été placées dans un établissement psychiatrique à des fins d'assistance. Cela représente environ un cinquième de tous les cas psychiatriques, soit un taux standardisé selon le sexe et l'âge de 1,7 cas pour 1000 habitants (cf. indicateur Obsan des placements en établissement psychiatrique à des fins d'assistance).

Coût des maladies psychiques

Dans le domaine de la psychiatrie, les coûts à la charge de l'AOS ont atteint 2075 millions de francs en 2017 (G 6). Ils sont en majeure partie (44% ou 916 millions de francs) à mettre sur le compte des cabinets psychiatriques ambulatoires; 38% (782 millions de francs) ont été engendrés par la psychiatrie hospitalière stationnaire et 18% (377 millions de francs) par la psychiatrie hospitalière ambulatoire.

Par rapport à 2016, les coûts AOS ont progressé en 2017 de 5,4% pour les cabinets psychiatriques et de 2,3% pour la psychiatrie hospitalière ambulatoire. En psychiatrie hospitalière stationnaire, les coûts ont diminué de 1,4%. Entre 2006 et 2017, les coûts AOS des soins psychiatriques ont dans l'ensemble augmenté de 58,3%. C'est la psychiatrie hospitalière ambulatoire qui affiche la hausse la plus forte: +97,8%. Durant la même période, la croissance des coûts s'est située à 80,5% pour les cabinets psychiatriques ambulatoires et à 27,7% pour la psychiatrie hospitalière ambulatoire.

En 2017, les coûts AOS dans le domaine psychiatrique (2,1 milliards de francs) représentaient 9,1% du coût AOS total des soins dans les hôpitaux et les cabinets médicaux (22,9 milliards de francs); il correspondait à 6,4% du total général des coûts AOS, qui se montait à 32,5 milliards de francs (hôpitaux, cabinets médicaux et autres prestataires de soins). Depuis 2006, ce taux est resté relativement stable, variant entre 6,1 et 6,8%.

Coûts AOS dans le domaine psychiatrique, de 2006 à 2017 **G6**

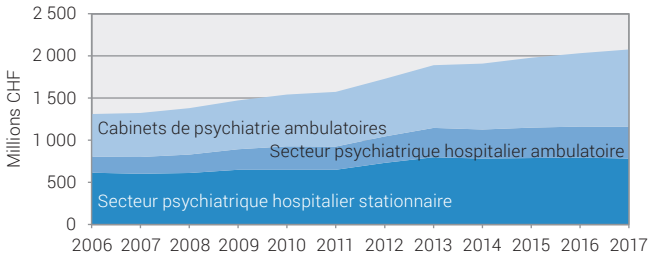

Source: SASIS SA – Pool de données / analyse Obsan
État des données: 20.05.2019

© Obsan 2019

Conclusions

La population suisse est en majorité heureuse. Pourtant, une personne sur vingt se sent le plus souvent déprimée. Loin d'évoluer durant la période observée, cette situation est restée stable depuis 2014. Elle contredit cependant les résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2017, qui révèlent plutôt une dégradation de la santé psychique: par rapport à 2012, les personnes interrogées sont plus nombreuses à déclarer souffrir de symptômes dépressifs et moins nombreuses à estimer que leur niveau d'énergie et de vitalité est élevé (cf. indicateurs Obsan des symptômes dépressifs et d'énergie et vitalité). Une comparaison directe s'avère cependant impossible, car la santé psychique est mesurée sur la base de questions différentes. Le recours au traitement de problèmes psychiques continue ainsi de s'accroître, tant en ambulatoire que dans le domaine stationnaire. Par rapport à 2016, c'est surtout le taux d'hospitalisation chez les enfants et les adolescents qui a augmenté, bien plus que les années précédentes. Dans le domaine de la psychiatrie, les coûts AOS suivent globalement une hausse parallèle à celle du nombre de traitements. En 2017, ils ont néanmoins diminué dans le domaine stationnaire, où une stabilisation des coûts est perceptible depuis 2013 déjà. Il convient de suivre cette évolution, pour déterminer si ce recul annonce une tendance à long terme.

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'Obsan analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.obsan.ch.

Impressum

Éditeur
Observatoire suisse de la santé (Obsan)

Auteurs
Daniela Schuler, Obsan; Alexandre Tuch, Obsan; Claudio Peter, Obsan

Référence bibliographique
Schuler, D., Tuch, A. et Peter, C. (2019). *Santé psychique. Chiffres clés 2017* (Obsan Bulletin 8/2019). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

Direction du projet
Daniela Schuler

Direction du projet OFSP
Esther Walter, Lea Pucci-Meier (section Politique nationale de la santé)

Renseignements / informations
Observatoire suisse de la santé
Espace de l'Europe 10, CH-2010 Neuchâtel, Tél. 058 463 60 45,
obsan@bfs.admin.ch, www.obsan.ch

Langue du texte original
Allemand; cette publication est également disponible en allemand (Numéro OFS: 1033-1908).

Traduction
Services linguistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

Mise en page/graphiques
Office fédéral de la statistique (OFS), Section DIAM, Prepress / Print

En ligne
www.obsan.ch → Publications

Imprimés
www.obsan.ch → Publications
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Numéro OFS
1034-1908

© Obsan 2019

C GDK S
Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI

Das Schweizerische Gesundheitsobservatorium (Obsan) ist eine gemeinsame Institution von Bund und Kantonen.
L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution commune de la Confédération et des cantons.
L'Osservatorio svizzero della salute (Obsan) è un'istituzione comune della Confederazione e dei Cantoni.